

# Enseignement élémentaire de la géographie [suite]

Autor(en): **Genoud, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise  
d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **23 (1894)**

Heft 4

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1038977>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE DE LA GÉOGRAPHIE

Par L. GENOUD, directeur du Musée pédagogique

(Suite.)

## III

### GÉOGRAPHIE LOCALE : CERCLE SCOLAIRE D'ONNENS

#### Plan de la géographie locale

- A. La classe ;
- B. L'école ;
- C. Orientation ;
- D. Environs de l'école ;
- E. Les échelles.

#### § 1. Géographie physique

- 1. Situation ;
- 2. Bornes ;
- 3. Etendue ;
- 4. Orographie ;
- 5. Hypsométrie ;
- 6. Hydrographie ;
- 7. Géologie ;
- 8. Climat.

#### § 2. Géographie économique

- 9. Agriculture ;
- 10. Industrie ;
- 11. Commerce ;
- 12. Voies de communication ;
- 13. Chemins de fer ;
- 14. Postes et télégraphes ;
- 15. Routes.

#### § 3. Géographie politique

- 16. Population ;
- 17. Superficie, population relative ;
- 18. Les communes ;
- 19. Administration ;
- 20. Finances ;
- 21. Police et gendarmerie ;
- 22. Hiérarchie administrative ;
- 23. » judiciaire ;
- 24. Division militaire ;
- 25. Paroisse ;
- 26. Instruction publique ;
- 27. Hameaux et lieux dits ;
- 28. Edifices publics ;
- 29. Constructions bourgeoises ;
- 30. Faits historiques ;
- 31. Contenance et valeur cadastrale.

## PREMIÈRES LEÇONS

### A. La classe

La salle dans laquelle nous nous trouvons s'appelle la *classe*.

Les côtés de la salle s'appellent parois ou murailles (voir fig. 1).

La salle a quatre côtés ou parois. Il y a deux parois plus longues que les deux autres.

Les fenêtres sont à droite et devant; la porte est derrière. Les fenêtres servent à donner la lumière et l'air que l'on doit renouveler de temps en temps chaque jour.

La partie de la classe sur laquelle nous marchons est le *plancher*. Le plancher de la classe est fait de planches de sapin.

La partie de la classe placée au-dessus de nos têtes s'appelle *plafond*. Il est construit en planches. Les parois sont aussi en planches de sapin.

Les meubles de la classe sont l'estrade et le pupitre du maître, les bancs et les tables des élèves ainsi que le poêle.

On dresse le plan de la classe en prenant les mesures et en remplaçant un mètre par un centimètre (fig. 1).

### B. L'école

La maison où nous sommes réunis s'appelle l'*école*.

Nous venons à l'école pour nous instruire, apprendre ce que nous serons contents de savoir plus tard.

L'école se trouve au milieu du village. La porte d'entrée porte le N° 1. Le bâtiment compte un étage.

Notre classe est à l'étage; le rez-de-chaussée est occupé par le logement de M. l'instituteur.

Outre l'étage, il y a sous le rez-de-chaussée une cave et sur l'étage, un galetas.

La *façade* de l'école est le côté principal du bâtiment. Dessinons la façade.

Le *pignon* est l'une des extrémités de la maison et a ordinairement la forme suivante  $\Delta$

La *toiture* est la recouverture de la maison, c'est le toit.

Les murs qui soutiennent le bâtiment et qui sont placés dans la terre, sont les *fondements*.

Les autres parties principales du bâtiment sont l'escalier, la porte, les fenêtres, la cheminée.

L'école a un jardin et une place de gymnastique attenant au bâtiment. (Fig. 4.)

L'école est bornée, d'un côté par la route qui va de Rosé à Lentigny ou à Cottens, de l'autre par le chemin qui va d'Onnens à Lovens et, des deux autres côtés, par le pré de la cure. La limite de ces deux côtés est marquée par une haie en bois.

La place de gymnastique est rectangulaire.

Le jardin est de forme carrée, il est traversé par trois sentiers.

Au jardin on trouve des arbres tels que : un pommier, deux poiriers, un cerisier, un prunier et des arbustes, le rosier, le groseiller, etc.

Au jardin, la ménagère cultive des légumes tels que : des choux,

des raves, des carottes, de la salade, de la chicorée, des asperges, des betteraves, des choux-fleurs, des laitues, des haricots, des pois, des fèves, des poissettes, des lentilles, du rampon, du persil, du cerfeuil, etc.

### C. Orientation

On dessine un carré servant à l'orientation de la classe et un petit carré intérieur représentant l'école par rapport à cette orientation (fig. 2).

Chaque jour, nous voyons le soleil se lever d'un côté du ciel, s'élever jusqu'à midi, puis redescendre, pour se coucher du côté opposé.

Le village d'Avry se trouve dans la direction où le soleil se lève, LEVANT; Cottens est à l'endroit où le soleil se trouve à *midi*, MIDI; Lentigny est du côté où le soleil semble se *coucher*, COUCHANT; enfin Prez, le lac de Seedorf sont du côté où le soleil ne va jamais. Ce dernier côté est le NORD. On écrit ces termes ainsi que les noms des communes limitrophes (fig. 2.)

Pour retrouver notre chemin lorsque nous sommes égarés, nous devons pendant le jour, nous tourner de manière que notre côté droit soit dans la direction où le soleil se lève : c'est le *levant*. A gauche de nous sera le *couchant* ; le *midi* sera derrière nous, et le *nord* en face.

Pour la nuit c'est autre chose. Il y a, vers l'horizon, un groupe de 7 étoiles qu'on appelle *Grande ourse* ; l'une d'entre elles, plus grande que ses sœurs dont elle est un peu détachée, s'appelle l'*étoile polaire*. Ce point trouvé il est facile de trouver les autres.

Ce groupe de 7 étoiles a fait donner au *nord* le nom de SEPTENTRION. Le *levant* s'appelle encore EST ou ORIENT ; le *couchant*, OUEST ou OCCIDENT ; le *midi*, SUD.

L'endroit où le soleil semble se lever est le *levant-est* ou *orient* ; l'endroit où il se trouve à midi est le *midi-sud* ; l'endroit où il semble se coucher est le *couchant-ouest* ou *occident*.

Lorsque nous sommes loin des maisons, dans les champs ou sur une hauteur, nous voyons un grand cercle autour de nous, où la terre et le ciel semblent se toucher, se rencontrer ; cette ligne s'appelle *horizon*, et les quatre points du ciel que nous venons d'étudier s'appellent les points cardinaux de l'horizon.

Les quatre points cardinaux de l'horizon sont donc le *Nord*, le *Sud*, l'*Est*, l'*Ouest*, qu'on désigne plus simplement par les lettres : *N.-S.-E.-O.*

Chercher à connaître ces quatre points, cela s'appelle *s'orienter*. Quand une personne cherche son chemin, on dit qu'elle s'oriente ; cela signifie qu'on cherche la direction de l'orient, côté droit et par là des autres points (fig 3).

A part les deux moyens que nous avons indiqués plus haut pour s'orienter, il y a la *boussole* que nous apprendrons à connaître plus tard.

(Orientons notre tableau par les quatre lettres *N.-S.-E.-O.* (fig. 4.)

Nous pouvons maintenant mettre à sa place notre tableau que les termes *N.-S.-E.-O.* ne changeront pas de position : le *nord* doit toujours en haut, le *sud* en bas, l'*est* à droite, l'*ouest* à gauche. Dans toutes les cartes il en est de même).

#### D. Environs de l'école

Pour retourner chez nos parents, en sortant de l'école, nous traversons le village.

L'église, les châteaux Weck et d'Affry sont les principaux bâtiments de la localité.

Les parties principales de l'église sont la nef, le chœur, la tour, le clocher, la flèche, etc.

(Traçons sur le plan la place de l'église et des châteaux Weck et d'Affry (fig. 4).

De l'école à l'église, il y a deux maisons à gauche du chemin (Berger et Perroud) et deux à droite, la cure et la ferme ; de l'école au château Weck, il y a trois maisons et un four à gauche (Hirt, la forge et l'auberge), et une à droite du chemin (la ferme Weck). De l'église au château d'Affry, il y a une grange à gauche et une maison à droite du chemin, celle de Jean Gumy.

(Marquons-les sur le plan (fig. 4.)

#### E. Des échelles

On ne peut pas lever le plan d'un objet sans diminuer proportionnellement les mesures de ses côtés. On prend donc un rapport de convention. Dans la première leçon, nous avons fait le plan de la salle d'école au rapport de 1 cm pour 1 m., ce qui s'exprime : *un centième* ou 1 : 100. Cela signifie que notre dessin était 100 fois plus petit en longueur et en largeur que la salle d'école. Plus tard nous l'avons fait en employant 5 mm. pour 1 m., c'était l'échelle au 1 : 200, c'est-à-dire que l'objet représenté est 200 fois plus grand en longueur et en largeur que celui que nous dessinons. Nous l'avons encore fait dans le rapport de 2 mm. pour 1 m., soit à l'échelle de 1 : 500. On peut aussi le faire au 1 : 1000, c'est-à-dire de 1 mm. pour 1 m., ou au 1 : 5000, soit 2 mm. pour 10 m., ou enfin au 1 : 10000 soit 1 mm. pour 10 m. C'est l'échelle de la carte du cercle scolaire.

Supposons maintenant que nous ayons fait l'école, l'église au 1 : 500 ou au 1 : 1000, en bois que nous posions sur le papier ces deux petits bâtiments et que nous en dessinions aussi les contours sur notre cahier, nous en aurons ce qu'on est convenu d'appeler la projection, c'est-à-dire la représentation exacte de la surface occupée sur la terre par ces bâtiments.

Dessinons ainsi l'école et l'église au 1 : 1000, soit 1 mm. pour 1 m. et au 1 : 10000, soit 1 mm. pour 10 m. (fig. 1.) La projection de ces bâtiments est le contour même de leurs murs.

(A suivre.)

---

## PARTIE PRATIQUE

---

### MATHÉMATIQUES

Ont bien résolu les deux problèmes Nos 31 et 32 : MM. Klauss, à Bucharest ; Bosson, à Ponthaux ; Sautaux, à Villarlod ; Maradan, à Progens ; Berset, à Montbovon ; Plancherel, à Portalban ;